

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03713

Numéro SIREN : 890 671 928

Nom ou dénomination : JULIA

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2023 sous le numéro de dépôt 1206

Désignation de l'entreprise <u>SAS JULIA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>1 Bis rue Marie Caroline de Beaufort 59134 BEAUCAMPS-LIGNY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>8</u>			
Numéro SIRET* <u>8 9 0 6 7 1 9 2 0 0 0 1 2</u>		Neant *			
		Exercice clos le <u>30/06/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	268 405
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	8 054 8 054
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	65 459 65 459
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	74 187 268 73 918	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 260 4 260
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 530 1 530
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	2 890 2 890	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	8 681 8 681	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	82 668 1A 268 82 600		
Renvois (1) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an CR		
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes					
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS JULIA</u>			Néant	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 480)	DA	480	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	48	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	11 282	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	29 440	
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)			DL	41 251
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	26 443	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15	
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 961	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 850	
Autres dettes	EA	1 080		
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)			EC	41 349
Ecart de conversion passif*			ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	82 600
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	41 349		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : SAS JULIA		Exercice N		Néant *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	35 800	FH		FI	35 800	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	35 800	FK		FL	35 800	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	35 800	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	939	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	224	
						GB		
						GC		
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	1 164
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	34 635	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL		
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
	Total des charges financières (VI)					GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV		
						GW	34 635	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS JULIA		Néant *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				IK	5 195		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	35 800		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	6 359		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	29 440		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HN		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			AI		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatIVES	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

... acid group.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n. 2032.

Exercice clos le : 30/06/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS JULIA

Neant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2	FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixes au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 54 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JULIA

Neant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN			
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	PF	PG	PH			
TOTAL I		RK	RM	RN	RO			
Terrains		PI	PJ	PK	PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PI	PL			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PV	PW	PX	PY			
Autres		PZ	QA	QB	QC			
Immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG			
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	43	QM	224	QN	268	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR	QS	QI		
TOTAL II		QI	43	QV	224	QW	268	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QV	43	QP	224	QQ	OR	268

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	X7	X8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. gales agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Inst. gales agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	NI			NM			NO	
TOTAL III								
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire article 39 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise <u>SAS JULIA</u>		Néant ☒ *						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3I		TA		TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	3I		TD		TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TI		TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du C.G.)	IJ		IK		IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3I		TP		TQ	TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4I		4K		4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5I	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O		5P		5Q	5R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	incorporelles	6A		6B		6C	6D
		corporelles	6E		6F		6G	6H
		titres mis en équivalence	02		03		04	05
		- titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1) *	9I		9V		9W	9X
			06		07		08	09
	Sur stocks et en cours	6A		6P		6R	6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC	UD
Dont dotations et reprises	d'exploitation		UE		UF			
	financières		UG		UH			
	exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2072

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS JULITA				Néant							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	65 459	UM		UN	65 459				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	VX	4 260		4 260						
	Créance représentative de titres (fonction pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) 10	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Impôts sur les bénéfices	VM									
	Etat et autres collectivités publiques	VB	1 530		1 530						
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VY									
	Divers	VP									
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX			VT	71 249	VU	5 790	VV	65 459		
REVENUS	(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		VG									
à 1 an maximum à l'origine		VII									
à plus d'1 an à l'origine		VII									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15		15						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques		8E	5 194		5 194						
Impôts sur les bénéfices		VW	2 767		2 767						
Taxe sur la valeur ajoutée		VW									
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	5 850		5 850						
Groupe et associés (2)		VI	26 443		26 443						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 080		1 080						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	41 349	VZ	41 349					
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

**10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2022

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS JULIA		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209 II 2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058 A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39 I, 1° bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39 I, 1° bis A1, 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8N	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAL (YN - ZV à 9S) et (YO - ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A		YN	YO
		▼ ligne W1	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.



11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2022

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : <u>SAS JULIA</u>				Neant				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Reserve légale	ZB	48	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	11 330		- Autres réserves	ZD	11 282	
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE		
					Autres répartitions	ZF		
	TOTAL I	0F	11 330		Report à nouveau	ZG		
					(NB : Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	11 330
RENSEIGNEMENTS DIVERS								
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7		YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier					YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus					YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		YQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					YS	806	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV		
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		ST	133	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZI	929	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		YZ		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YV		
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée					YY	7 160	
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	182	
DIVERS	- Montant brut des salaires *					0B		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					0S		
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (liste au 2058-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 10%	JL	
				Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 10%	JO	
				Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 N01 pour le régime de groupe).

Cepid Group



Expert-comptable : COREX

1 rue Philippe Norret 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

Tél. 03 20 66 16 40

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JULIA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 82 600 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 29 440 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/09/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	674			674
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	674			674
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	12 534			73 513
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	12 534			73 513
ACTIF IMMOBILISE	13 208			74 187

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
----------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste
Virements de l'actif circulant
Acquisitions
Apports
Créations
Réévaluations

Augmentations de l'exercice

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44	225		268
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	44	225		268
ACTIF IMMOBILISE	44	225		268

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 71 250 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	65 459		65 459
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 260	4 260	
Autres	1 531	1 531	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	71 250	5 791	65 459

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 480,00 euro décomposé en 480 titres d'une valeur nominale de 1.00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	480	1
Titres émis pendant l'exercice		
Réduction nb titres suite à réduction du Capital		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	480	1



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 41 349 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15	15		
Dettes fiscales et sociales	7 961	7 961		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 850	5 850		
Autres dettes (**)	27 523	27 523		
Produits constatés d'avance				
Total	41 349	41 349		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 26 443

Charges à payer

	Montant
Divers - charges à payer	1 080
Total	1 080

JULIA

Société par actions simplifiée
au capital de 480 euros
Siège social : 1 bis rue Marie Caroline de Beaufort,
59134 BEAUCAMPS LIGNY
890 671 928 RCS LILLE METROPOLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 22 NOVEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 30 juin 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 29.440,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	29.440,33 euros
En « Autres réserves »	29.440,33 euros
Qui s'élève ainsi à 40.723,13 euros	

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'il n'a eu de distribution antérieure de dividendes au cours des derniers exercices.

Certifié conforme
Le Président

